PREMIÈRE JOURNÉE INTERNATIONALE DE PRIÈRE ET DE RÉFLEXION CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Fête de sainte Joséphine Bakhita, le 8 février 2015

Message de Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau et président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

Dans son message de 2015 pour la Journée mondiale de la paix, le pape François décrit les multiples visages de l'esclavage dans le monde d'aujourd'hui : l'exploitation des travailleurs migrants, ainsi que les privations et les abus qu'ils connaissent, la prostitution et les mariages forcés, le commerce des organes humains, le recrutement de mineurs comme soldats, la supercherie incitant les individus à la contrebande et au trafic de stupéfiants, et les enlèvements par des groupes terroristes. Le Pape a souligné que ces « *victimes de trafic et d'asservissement tombent souvent entre les mains de réseaux criminels qui gèrent le trafic d'êtres humains*. »

En avril dernier, j'ai assisté à une conférence internationale au Vatican sur la lutte contre la traite des personnes. Les présidents de diverses conférences épiscopales, des chefs de la police nationale de plusieurs pays et de nombreux experts y participaient. Le forum visait d'examiner le travail des instituts religieux féminins engagés dans cette lutte depuis plusieurs années, et de tirer les leçons de l'expérience de Londres, en Angleterre, où des groupes religieux collaborent avec Scotland Yard sur ce dossier.

La conférence a été une révélation pour moi. J'ai entendu Sœur Florence Nwaonuma, Sœur du Sacré-Cœur de Jésus, expliquer comment elle aide des personnes victimes de la traite à échapper à ceux qui les exploitent et à commencer une vie nouvelle. J'ai entendu la comédienne Mira Sorvino, ambassadrice de bonne volonté de l'O.N.U. pour la lutte contre la traite des êtres humains, expliquer qu'avec le trafic de la drogue et des armes, ce fléau compte parmi les trois activités les plus lucratives de la criminalité internationale : des millions de personnes sont réduites en esclavage dans le monde et rapportent des milliards de dollars chaque année à leurs exploiteurs. J'ai entendu le pape François : « *La traite des êtres humains est une plaie dans le corps de l'humanité contemporaine, une plaie dans la chair du Christ. C'est un délit contre l'humanité.* » Mais le plus bouleversant fut d'entendre trois femmes raconter comment elles avaient été asservies et contraintes à la prostitution en Angleterre. Des évêques et des policiers aguerris avaient peine à retenir leurs larmes en écoutant ces histoires d'horreur. C'est alors que j'ai compris : tout cela se passe dans notre cour.

Voici quelques témoignages canadiens (les noms ont été modifiés).

2500 promenade Don Reid Drive, Ottawa, Ontario K1H 2J2 • Tél. / Tel. : (613) 241-9461 • Télécopieur / Fax : (613) 241-8117
Site internet / Internet : http://www.cccb.ca • Courrier électronique / E-mail : cecc@cccb.ca

Marie, jeune autochtone de 13 ans, s'enfuit de son foyer d'accueil. Elle a déjà passé une semaine dans la rue quand un homme d'un certain âge lui offre un toit. Il la vend alors à un autre homme, qui lui dit qu'elle doit se prostituer. Il lui offre de la cocaïne : elle en a besoin pour faire sa journée. Pendant un an et demi, Marie essaiera de s'échapper, mais chaque fois elle sera reprise et battue.

Mai est venue de l'Indonésie travailler pour une famille canadienne d'origine indonésienne dans une ville de l'Ontario. Elle a un permis de visiteur et un contrat stipulant qu'elle doit travailler pour la famille pendant deux ans et qu'elle touchera ses gages à la fin des deux années. Ses employeurs lui prennent son passeport en lui promettant de voir à toutes les formalités pour l'immigration. Mai travaille sept jours par semaine (habituellement de 5 h à 23 h) et dort sur le plancher de la cuisine. À la fin des deux années, elle n'est pas payée. Quand elle se plaint à la famille, on l'ignore et on lui dit que si elle fait appel à la police, elle sera arrêtée parce qu'elle n'a pas les papiers nécessaires.

Linda, 15 ans, vit avec sa mère dans un complexe de logements sociaux. Elle tombe amoureuse d'un garçon de Toronto qui rôde autour du complexe : il l'invite au cinéma et au restaurant, lui achète des vêtements et des bijoux. Puis, il suggère à Linda de rentrer à Toronto avec lui, et elle accepte. Il commence alors à la blâmer pour leurs problèmes financiers, lui met sous le nez tout l'argent qu'il a dépensé pour elle. Il la pousse à aller travailler comme danseuse nue et lui recommande d'inviter des hommes dans les salons VIP pour faire plus d'argent. Il exige aussi qu'elle lui remette tout ce qu'elle gagne. Elle apprend finalement que Phil gère également d'autres jeunes femmes. Quand elle proteste, il la frappe. Il commence à contrôler ses déplacements; elle doit rester où il peut l'apercevoir autrement elle sera battue.

Jin est le cadet d'une famille qui vit dans la pauvreté en Thaïlande. À son 19e anniversaire, la famille décide que ce sera lui qui ira à l'étranger gagner de l'argent pour les autres. La famille contracte un emprunt (l'équivalent de quelque 12 000 $ canadiens) et s'adresse à une agence de recrutement de travailleurs où on l'assure que Jin gagnera assez pour rembourser le prêt en trois mois et qu'il pourra ensuite pendant plusieurs années envoyer de l'argent aux siens. Il signe un contrat (rédigé en anglais) pour travailler sur une ferme au Canada, mais une fois arrivé ici, Jin constate qu'on ne le conduit pas dans la ferme prévue au contrat. On l'amène plutôt dans un édifice délabré sur une autre ferme, où il dort sur un matelas à même le sol avec 13 autres personnes. Loin de travailler à un seul endroit, il est conduit chaque jour à une ferme différente. Certains jours, il ne gagne que 7 $. Il découvre aussi que les trois quarts de son salaire vont directement à l'entrepreneur pour défrayer la chambre, la pension et le transport vers les différentes fermes. Quand il proteste que ce n'est pas ce à quoi il s'est engagé en signant, on lui dit de se tenir tranquille parce qu'il séjourne illégalement au Canada. Jin ne peut rentrer en Thaïlande sans l'argent dont sa famille a besoin. Il est coincé et ne sait qui appeler à l'aide.

Il est difficile de mesurer l'ampleur exacte de la traite des personnes ici au Canada. En 2010, la GRC a préparé un premier rapport national. Basé sur des enquêtes et des affaires portées devant les tribunaux, le rapport concluait que 90 % des causes avaient trait à l'exploitation sexuelle de citoyens canadiens, et que la plupart des victimes étaient de jeunes femmes entre 14 et 25 ans. Depuis que le Canada a adopté une loi sur la traite des êtres humains en 2005, 50 procès ont entraîné la condamnation de 97 individus. Les experts estiment, cependant, que ce n'est là que la pointe de l'iceberg.

En fait, la traite des êtres humains a bien des visages. Elle survient chaque fois que quelqu'un tire profit de l'exploitation d'une autre personne par la contrainte, la duperie ou la fraude. Ce fléau peut prendre différentes formes comme l'exploitation sexuelle (commerce du sexe, exploitation par le partenaire), l'exploitation du travail dans l'industrie des services (restaurants, hôtels), en agriculture (champs, serres), le travail domestique (gardiennes, bonnes d'enfant, préposées aux soins personnels, aides ménagères) et la production manufacturière. Les mariages forcés aboutissent souvent à l'exploitation sexuelle et professionnelle, et atteignent parfois le niveau d'exploitation de la traite des personnes.

Un fait dont j'ai pris conscience à la conférence de Rome (et à la conférence qui a suivie à Londres en novembre), c'est que nos efforts pour lutter contre la traite des êtres humains ne devraient pas se limiter à protéger les droits humains des personnes victimes de la traite ou à poursuivre ceux qui achètent et vendent des êtres humains, si nécessaire que soit ce travail. Les gens deviennent vulnérables à la traite à cause de l'exclusion sociale et économique qu'ils subissent. Plusieurs vivent cette exclusion en raison de barrières comme la pauvreté, le sexisme, le racisme, le manque de scolarité ou de débouchés; d'autres sont exclus pour cause de maladie mentale, de dépendance, de rupture familiale ou d'isolement social. Les femmes et les jeunes filles autochtones sont particulièrement vulnérables à la traite parce qu'elles se heurtent souvent à plusieurs de ces barrières. La traite des êtres humains exige de nous, comme société, que nous nous attaquions à ces facteurs d'exclusion.

Il y aurait encore beaucoup à dire au sujet du besoin de législation, d'application des lois, d'information, d'engagement communautaire, de réhabilitation et de réintégration, d'action politique. Qu'il suffise de signaler deux actions fondamentales pour répondre aux besoins des personnes qui sont victimes de la traite ici au Canada : 1) le financement public de maisons d'hébergement régionales, et 2) un ombudsman pour superviser si et comment les droits des personnes victimes de ce crime sont protégés.

Le Saint-Siège a demandé que, le 8 février, les diocèses et les paroisses du monde entier célèbrent la première « Journée internationale de prière et de réflexion contre la traite des êtres humains ». C'est la fête de Joséphine Bakhita, esclave soudanaise, libérée et devenue religieuse canossienne, qui a été canonisée en 2000.

Que pouvons-nous faire pour souligner cette journée?

- Lisons la lettre du pape François pour la Journée mondiale de la paix, publiée le 1er janvier 2015 et intitulée « Non plus esclaves, mais frères et sœurs ».
- Remercions les religieuses que nous connaissons pour leur engagement au service de cette cause. La Conférence religieuse canadienne en a fait une priorité en 2004, en réponse aux appels des religieuses du monde entier. En cette Année de la vie consacrée, rendons grâce à Dieu pour cette voix prophétique et faisons écho autour de nous.
- Faisons une recherche sur l'Internet à l'aide des mots « traite des êtres humains » et commençons à lire sur le sujet.
- Informons-nous pour voir qui, dans notre milieu, participe à ce combat et demandons ce que nous pouvons faire pour les aider.
- Parlons à nos députés et invitons-les à s'informer et à s'engager.
- Prions : pour les personnes réduites en esclavage et pour leurs oppresseurs, pour les policiers et les politiciens, pour que les yeux s'ouvrent et que les cœurs s'embrasent.

Avec le pape François, je prie pour avoir le courage de toucher la chair souffrante du Christ, qui se rend visible à travers les innombrables visages de ceux que Lui-même appelle « *ces plus petits de mes frères* ». (Message pour la Journée mondiale de la paix, 1er janvier 2015)

+ Paul-André Durocher
Archevêque de Gatineau
Président de la Conférence des évêques
catholiques du Canada

Le 4 février 2015